

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**ASPECTS ORGANISATIONNELS ET DE SECURITE DE LA  
MAINTENANCE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES DE L'INGENIEUR ET TECHNOLOGIE**

<p><b>CODE :</b> <b>218011U31D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 206</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 1999,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# ASPECTS ORGANISATIONNELS ET DE SECURITE DE LA MAINTENANCE

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit:

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'analyser et de contribuer à résoudre les problèmes techniques et humains liés à sa fonction;
- ◆ de superviser une ligne de production.

En outre, elle amène l'étudiant à

- ◆ appréhender et intégrer dans son travail les aspects organisationnels, économiques et de sécurité de la maintenance dans le respect de la réglementation en vigueur en ces matières.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

*en mathématique,*

sur base d'une situation - problème impliquant des notions de mathématique du niveau du 3<sup>ème</sup> degré de l'Enseignement secondaire supérieur de transition

- ◆ d'analyser la situation - problème ;
- ◆ de résoudre le problème à partir de l'ensemble des informations recueillies ;
- ◆ s'il échet, de représenter graphiquement les données et la solution du problème ;
- ◆ d'interpréter la ou les solutions ;

*en français,*

- ◆ de résumer les idées essentielles d'un texte inconnu (comptant au minimum dix pages dactylographiées) ;
- ◆ d'émettre une appréciation critique personnelle.

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu.

Certificat d'enseignement secondaire supérieur.

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>3.1. <u>Dénomination des cours</u></b>	<b><u>Classement des cours</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Questions organisationnelles et économiques de maintenance	CT	J	40
Laboratoire d'informatique de gestion de la maintenance	CT	E	12
Questions de sécurité en matière de maintenance	CT	J	12
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	16
Total des périodes			80

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Questions organisationnelles et économiques de la maintenance

L'étudiant sera capable, à partir d'études de cas :

- ◆ de définir les différentes fonctions de la maintenance d'exploitation : accidentelle, préventive, améliorative, systématique, conceptuelle ;
- ◆ d'énumérer et de décrire les moyens techniques couramment utilisés en maintenance ;
- ◆ d'identifier l'impact de la maintenance dans le fonctionnement général de l'entreprise, notamment les fonctions commerciales et de production ;
- ◆ d'appliquer les principes de la gestion des stocks et de la documentation technique relatives à la maintenance ;
- ◆ de planifier les travaux de maintenance ;
- ◆ de décrire une méthodologie conduisant à élaborer les consignes de travail dans un cas donné ;
- ◆ de gérer les contrats relatifs à la sous-traitance de maintenance ;
- ◆ d'analyser les tableaux de bord de la maintenance ;
- ◆ d'évaluer les coûts de la maintenance ;
- ◆ de faire une évaluation économique-financière de l'efficacité de la maintenance.

### 4.2. Laboratoire d'informatique de gestion de la maintenance

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'utiliser un logiciel de gestion de la maintenance ;

- ◆ de décrire les besoins en matière de gestion de la maintenance qui pourraient justifier l'utilisation d'un logiciel de gestion.

### **4.3. Questions de sécurité en matière de maintenance**

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier l'impact du non respect des règles de sécurité sur l'organisation et le coût de la maintenance ;
- ◆ d'identifier différents types de risques liés :
  - ◆ au bien-être ;
  - ◆ aux opérations et aux procédés de fabrication ;
  - ◆ à la conception des installations ;
  - ◆ à l'exploitation et à l'entretien des installations ;
- ◆ de justifier la nécessité du respect des dispositions et procédures d'urgence en matière de sécurité.

## **5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Pour atteindre le seuil de réussite, au départ d'un dysfonctionnement donné sur une partie d'un ensemble industriel, l'étudiant sera capable dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène :

- ◆ d'expliquer les effets de ce dysfonctionnement sur le schéma général de fonctionnement ;
- ◆ d'établir un schéma d'évaluation économique de la panne et de sa résolution ;
- ◆ de citer les principaux effets probables et les risques essentiels inhérents à la panne et/ou à sa résolution sur l'organisation générale, les personnes et l'environnement ;
- ◆ d'analyser les étapes d'une planification pertinente des travaux de maintenance en tenant compte des impératifs économiques de l'entreprise.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la recherche d'une documentation adéquate et à jour sur les questions étudiées ;
- ◆ la pertinence et la précision de la justification des divers aspects de la solution proposée ;
- ◆ la mise en évidence des interactions entre les divers aspects de la solution proposée.

## **6. CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière, à l'exception du «Laboratoire d'informatique de gestion de la maintenance» pour lequel il n'y aura pas plus de deux étudiants par poste de travail.